ASSURANCES.

BUREAUX, No 73, RUE DE CHARTRES

NOUVELLE ORLEANS

SAMEDI, 18 AOUT

Compagnie d'Assurance MUTUELLE DES MARCHANDS.

DOUZIEME EXPLOITANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires

Montant des primes pour l'année expirée le 31 mai 1866, y compris les primes non expirées de l'année précédente.

Sur les risques d'incendie	$ 988,169 69
Sur les risques de mer	671,139 62
Sur les risques de rivière	347,289 32
Total des primes	$1,794,584 22
En moins—Primes non expirées le 31 mai 1866	$ 251,345
Primes remboursées	35,189 60
	$ 286,534 60
Montant net des primes du 31 mai 1866	$1,510,049 64
Pertes payées pendant l'année	
Sur les risques de mer	$ 1,292,822 16
Sur les risques de rivière	269,526 98
Sur les risques de mer	1,292,822 16
	$ 2,855,271 28
	$ 988,695 94
Taxes	39,384 17
Réassurances, Courtage, et Commissions	175,895 50
Frais généraux	70,979 76
	$ 1,009,160 86
Intérêts, moins dépenses	2,540 27
Bénéfice net	$ 631,508 55

Montant net des primes au 31 mai 1866 $ 1,510,049 64
Pertes montant des primes sur lesquelles il a été remboursé 10 et 15 pour 537,955 00
Montant des primes participant aux profits 972,094 64
	509,136 64

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Espèces	$ 996,430 97
Propriétés foncières	147,031 20
Billets garantis par hypothèques	566,315 71
Billets garantis par nantissements	54,227 15
Actions de Banques	179,700 00
Primes au vote de protection	13,233 00
Fonds à recevoir	119,197 44
A valoir des Dry Dock Valette	68,720 00
Bons de l'Etat de la Louisiane	1,500 00
Avances de la Presse "Lower Coast"	1,000 00
A valoir des Dry Dock Valette	4,272 08
Bons de la Compagnie du Gaz	2,000 00
Facture de la ville	96,494 00
	$ 1,604,082 38

En mains
Fonds dûs et non réclamés $ 31,370 96
Intérêts à payer en juillet 54,189 38
$ 85,547 44
Sinistres de 1866 payables en juillet 185,083 00
Primes non échues le 31 mai 30,683 00
$ 301,313 60
Actif net $ 1,101,582 91

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans.
Nouvelle-Orléans, 3 juin 1866.

Soutenue par le cinq juin 1866, parlement ce jud, juge de paix, dans et pour la dite paroisse d'Orléans, John Pemberton, président, et Hendrick, secrétaire de la Compagnie d'Assurance des Marchands formée par acte dûment enregistré, conformément à la loi, ont déclaré que le dessous est une copie exacte des livres de l'

JOHN PEMBERTON, Président.
F. FOUCHER DE SOCIAT, Secrétaire

Juré et signé devant moi, ce — juin 1866.
RAUL W. COLLINS,
Troisième juge de paix.

L'an assemblée des Directeurs, tenue le 5 juin 1866, [illegible] ont déclaré un dividende, en sorip, de QUARANTE POUR CENT sur les primes nettes de [illegible] conformément à la loi, ont déclaré que [illegible] sorip devront être [illegible] mai prochain, LA BALANCE DUE SUR [illegible] LA BANQUE UNION et [illegible] ou [illegible] ou [illegible] pour la Compagnie.

DIRECTEURS.

John Pemberton	Ed Duparquier,
Pierre Foute,	David McCoard,
Chs Sagory,	F Maspero,
N. Z. Reid,	J. Morgan Hu
H. F. Fernandez,	L. F. Gesaroe,
M. Puig,	Ajuin—307

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN.

DIXIEME ETAT ANNUEL
Pour l'année expirée le 31 décembre 1865.

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1865, savoir:

Sur les risques d'incendie	$ 126,185 72
Sur les risques de mer	75,022 57
Sur les risques de rivière	267,646 97
	$ 568,163 27
Risques non expirés le 31 décembre 1864	30,709 70—542,872 27
A déduire:	
Risques non expirés le 31 décembre 1865	63,343 06
Primes remboursées le 31 décembre 1865	8,544 64— 66,887 64
Montant net des primes le 31 décembre 1865	$ 476,784 63
Pertes payées dans la même période	
Sur les risques d'incendie	$ 94,740 82
Sur les risques de mer	75,022 25
Sur les risques de rivière	36,325 56—176,148 63
Acquisition, Réassurement	48,148 14
Acquisition de quittes polices	13,144 14
Dépenses, taxes, etc., incomprises	31,152 14
Profits et pertes, dû	131,993 05—449,435 39
Balance	$ 26,749 24

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Prêts sur hypothèque de 1 à 5 ans	$ 264,955 80
1,000 actions de Banque et de Gaz	211,700 00
Espèces	112,500 00
Primes à percevoir	41,981 26
Primes gagnés en voie de perception	26,455 16
Intérêts courus et dûs	3,468 16
Montant n'ayant pas retiré	9,793 75
Balance	160,500 00
Total de l'actif	$ 1,116,974 40

Le conseil d'administration a ordonné que [illegible] ce jour [illegible] de la compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
JAMES EDWARDS, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans.
Assenté suites et signés parderant ainé, ce 17 juin 1866.
RAUL W. MYERS.
Deuxième Juge de Paix dans et pour la Paroisse d'Orléans.

Intérêts de six pour cent sur certificats de reçus ou payés sera payé à partir du 12 février prochain.

THOMAS SLOO, Président.
JOHN G. GAINES, Vice-Président
JAMES EDWARDS, Secrétaire.
DIRECTEURS.

J. G. Gaines,	H. E. Lourdale,	
[illegible] Richards,	Hampton Turner	
[illegible] Hart,	R. Rivers,	
[illegible] Schaffer,	J. B. Rivers	
Henry Renshaw,	Thos. A. James,	
[illegible] Sloo,	J. C. Barrell.	

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nile Orléans.

SIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa Charte la Compagnie présente l'état suivant:

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1865:	
Sur les risques d'incendie	$ 171,772
Sur les risques de mer	36,625 70
Sur les risques de rivière	177,017 14
	391,041 75
Total des primes	$ 370,414 75
En moins: Primes non expirés le 31 décembre 1865	$ 71,264 00
Primes remboursées	3,284 87
	68,866 87
Montant net des primes	$ 270,746 16
Pertes: Sur les risques d'incendie	$ 54,620 00
Sur les risques de mer	40,624 45
Sur les risques de rivière	51,764 19
	$ 146,789 13
Taxes	3,439 99
Réassurances	3,439 99
Dépenses générales, Intérêts	14,471 77
Profits et pertes	21,936 99
Total de actif	1,60,731 97
	$ 370,414 75

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Prêts sur primes	$ 6,366 48
Prêts garantis par nantissement et hypothèque	113,568 38
Dû pour primes au vote de perception	73,076 71
A terme de la Compagnie du bons de l'Etat de la Louisiane	161,000 00
Dû de villes et autres bons	
Espèces déposées	102,966 [illegible]
Intérêts [illegible]	26,314 [illegible]
Primes [illegible]	77,663 [illegible]
Total [illegible]	$ [illegible]

Au moins: Intérêt non réclamé $ [illegible]
Intérêts payables sur actif [illegible]
Réclamations non encore réglées [illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Ce quinzième quinzième jour de janvier 1866, par-devant moi, juge de paix, dans et pour la dite paroisse d'Orléans, John Pemberton, président, et Hendrick, secrétaire de la Compagnie d'Assurance des Marchands formée par acte dûment enregistré, conformément à la loi, ont déclaré que le dessous est une copie exacte des livres de l'

JOHN PEMBERTON, Président.
F. FOUCHER DE SOCIAT, Secrétaire

Juré et signé devant moi, ce — juin 1866.
RAUL W. COLLINS,
Troisième juge de paix.

L'an assemblée des Directeurs, tenue le 5 juin 1866, [illegible] ont déclaré un dividende, en sorip, de QUARANTE POUR CENT sur les primes nettes de [illegible] conformément à la loi, ont déclaré que les [illegible] sorip devront être [illegible] mai prochain, LA BALANCE DUE SUR [illegible] LA BANQUE UNION et [illegible] ou [illegible] ou [illegible] pour la Compagnie.

DIRECTEURS.

A. Robertson,	J.M. Caballero,
G. W. Schmidt,	Wm Brown,
George Urquhart,	Jos. Degraud,
J. A. White,	Chs. Labbie,
W. F. Tredaway,	H. E. Lapeyre
Y Bailly Blanchard Jr.	Julius Tujo
Wm. McCready	

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA LOUISIANE.

Au coin des rues Camp et Gravier.

DOUZIEME ETAT ANNUEL.

Conformément à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires

Tous les primes pour l'année expirée le 28 février 1866 $ 985,540 64

Navoir—primes d'incendie	$ 956,485 40
do de mer	196,304 71
do de rivière	380,461 45
	$ 963,540 80
En moins, primes remboursées	$ 1,906 92
do primes non expirées	56,406 82
	$ 58,406 82
Montant net des primes	$ 905,961 81
Pertes payées pour l'incendie	$ 60,345 94
Pertes sur mer	196,304 71
Pertes sur les rivières	380,461 45
	$ 637,906 10
Réassurances	37,225 43
Dépenses générales, intérêts, profits et pertes	140,916 13
	$ 816,047 66

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Prêts sur hypothèques fonds réels	$ 57,402 00
Prêts sur hypothèques et nantissements	86,352 50
Billets garantis par nantissements	101,300 00
Dû pour billets et autres	199,100 00
Primes en voie de perception	119,000 00
Primes en voie de recouvrement	13,650 00
Prêts garantis	4,275 00
Espèces	30,201 51
Primes en voie de perception	156,192 15
	806,142 [illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Ce quinzième quinzième jour de janvier 1866, par-devant moi, juge de paix, dans et pour la dite paroisse d'Orléans, John Pemberton, président, et Hendrick, secrétaire de la Compagnie d'Assurance des Marchands formée par acte dûment enregistré, conformément à la loi, ont déclaré que le dessous est une copie exacte des livres de l'

JOHN PEMBERTON, Président.
F. FOUCHER DE SOCIAT, Secrétaire

Juré et signé devant moi, ce — juin 1866.
RAUL W. COLLINS,
Troisième juge de paix.

L'an assemblée des Directeurs, tenue le 5 juin 1866, [illegible] ont déclaré un dividende, en sorip, de QUARANTE POUR CENT sur les primes nettes de [illegible] conformément à la loi, ont déclaré que les [illegible] sorip devront être [illegible] mai prochain, LA BALANCE DUE SUR [illegible] LA BANQUE UNION et [illegible] ou [illegible] ou [illegible] pour la Compagnie.

DIRECTEURS.

Charles Schiff,	Archibald Montgomery,
J. F. Rous,	Henry J. Vom,
Sanford A. Peebles,	F. Maspero,
Moses Phelps	Alfred Baldwin,
E. Brugier,	Chs. Waldner,
E. Cormier,	Jos. Gaudet,
Charles Ledbetter,	Jos. Labatut,
John S. Maunsell,	Frank Williams,
F. Anderson,	Charles Taylor,
Alfred Kenny,	John Thornhill,
A. B. Montgomery,	W. A. Nolett,
A. F. orbin,	D. Fiaglio,
A. J. Noble,	Hugh McDonald,
George Decker,	Herbert J. Payne,
F. F. Hockmeyer,	Wm. M. Pinckard,
Geo. W. Hyneman,	Henry H. Bryan,
	R. L. Wooldridge.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN.

DIXIEME ETAT ANNUEL
Pour l'année expirée le 31 décembre 1865.

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1865, savoir:

Sur les risques d'incendie	$ 126,185 72
Sur les risques de mer	75,022 57
Sur les risques de rivière	267,646 97
	$ 568,163 27
Risques non expirés le 31 décembre 1864	30,709 70—542,872 27
A déduire:	
Risques non expirés le 31 décembre 1865	63,343 06
Primes remboursées le 31 décembre 1865	8,544 64— 66,887 64
Montant net des primes le 31 mai 1866	$ 476,784 63
Pertes payées dans la même période	
Sur les risques d'incendie	$ 94,740 82
Sur les risques de mer	75,022 25
Sur les risques de rivière	36,325 56—176,148 63
Acquisition, Réassurement	48,148 14
Acquisition de quittes polices	13,144 14
Dépenses, taxes, etc., incomprises	31,152 14
Profits et pertes, dû	131,993 05—449,435 39
Balance	$ 26,749 24

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Prêts sur hypothèque de 1 à 5 ans	$ 264,955 80
1,000 actions de Banque et de Gaz	211,700 00
Espèces	112,500 00
Primes à percevoir	41,981 26
Primes gagnés en voie de perception	26,455 16
Intérêts courus et dûs	3,468 16
Montant n'ayant pas retiré	9,793 75
Balance	160,500 00
Total de l'actif	$ 1,116,974 40

Le conseil d'administration a ordonné que [illegible] ce jour [illegible] de la compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
JAMES EDWARDS, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assenté suites et signés parderant ainé, ce 17 juin 1866.
RAUL W. MYERS.
Deuxième Juge de Paix dans et pour la Paroisse d'Orléans.

Intérêts de six pour cent sur certificats de reçus ou payés sera payé à partir du 12 février prochain.

THOMAS SLOO, Président.
JOHN G. GAINES, Vice-Président
JAMES EDWARDS, Secrétaire.
DIRECTEURS.

J. G. Gaines,	H. E. Lourdale,	
[illegible] Richards,	Hampton Turner	
[illegible] Hart,	R. Rivers,	
[illegible] Schaffer,	J. B. Rivers	
Henry Renshaw,	Thos. A. James,	
[illegible] Sloo,	J. C. Barrell.	

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens.

BUREAU, RUE CARONDELET, No 3.

Nlle Orléans, 1er décembre 1865.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires.

Montant des primes pour l'année expirée le 30 novembre 1865, savoir:

Primes d'incendie	$ 142,585 65
Primes de mer	54,263 42
Primes de rivières	83,236 43
	$ 280,085 50
En moins, primes non-expirées	28,262 00
Primes remboursées	1,273 26
	29,535 26
	$ 250,950 23
Primes inscrites	
Pertes payées, savoir:	
Sur les risques d'incendie	$ 36,218 27
Sur les risques de mer	31,156 17
Sur les risques de rivière	16,288 72
	$ 83,113 16
Réassurances	3,240 68
Quittes pour cent remboursées	10,784 84
Taxes et licences des Etats Unis, de la ville et de l'Etat	10,979 83
Frais, profits et pertes, intérêts et dépenses	23,902 70
	132,284 84
Montant net des primes participant aux profits	$ 68,589 39

Le actif de la Compagnie comme suit:

Dû pour primes, au vote de perception	$ 61,284 39
Billets garantis par hypothèque	27,297 00
Placé en actions de chemins de fer	2,863,11 00
Placé en actions de banques	71,451 50
Placé en billets garantis par hypothèque	72,522 00
Placé en scrips de Compagnie d'Assurance Mutuelle	19,627 70
Prêts sur garanties	13,887 63
Prêts sur hypothèques	29,995 62
En espèces	1,000 00
Le crédit tableau est une approximate tirée des livres de la Compagnie.	

O. GAILLARD, président.
H. CASTAREDE, secrétaire.

Etat de la Louisiane.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans.
Assermenté et souscrit parderant moi, ce 10 décembre 1865.
RAUL MYERS.
Deuxième juge de paix
Deuxième juge de paix dans et pour la paroisse d'Orléans

Les directeurs ont résolu de payer, à partir du 2 février prochain, un dividende de dix pour cent sur les certificats de reçus ou payés sera payé, le cet en plus déclare un dividende-scrip de vingt-cinq